

## COMITE REGIONAL AUVERGNE NATATION

### PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Samedi 17 Décembre 2016 CDOS PUY DE DOME (Salle de conférence Pariou) CLERMONT FERRAND (63000)



#### Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président Denis CADON ouvre la séance à 14 heures 30. Il souhaite la bienvenue aux clubs présents ayant répondu à l'invitation du Comité Régional Auvergne Natation pour participer aux travaux de cette Assemblée Générale Extraordinaire qui a pour objet de procéder comme cela a été défini le 11 septembre 2016 par le Comité Directeur du CRAN à l'approbation du traité de fusion entre les Comités Régionaux AUVERGNE - DAUPHINE SAVOIE - LYONNAIS de Natation.

Après avoir rappelé le contexte de la fusion, le président rappelle que le comité directeur a voté à l'unanimité (mail-vote), le projet de traité de fusion

Il passe la parole à Alain BERGON, Secrétaire Général afin de procéder à l'appel nominal des clubs et à la vérification des pouvoirs.

#### Appel nominal des clubs et vérification des pouvoirs

28 Clubs sur **33** sont présents.

Les clubs de Mauriac Aquasplash, ASPTT Aurillac, La Cantalienne, AL Dunières, Les Combrailles ne sont pas représentés.

Après le contrôle des pouvoirs, le total des voix représentées est de 186/206 voix soit 90,3 %. Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc valablement délibérer.

CLUBS	Licences 2015/2016	Voix Attribuées	Voix Représentées
ASPTT MONTLUCON	51	3	3
VICHY VAL D'ALLIER NATATION	759	14	14
VICHY DOME SYNCHRO	35	2	2
COMMENTRY NERIS NATATION	84	3	3
ASC.ST GERMAIN DES FOSSES	184	5	5
COSNE D'ALLIER C.S.	47	2	2
GANNAT O.N.	583	12	12
MONTLUCON NATATION	414	10	10
A.S. DOMPIERRE	115	4	4
MOULINS N.C.	170	5	5
MAURIAC AQUASPLASH	108	4	0



A.S.P.T.T. AURILLAC	<b>349</b>	<b>8</b>	<b>0</b>
LA CANTALIENNE	<b>84</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
AL DUNIERES	<b>61</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
AGGLO LE PUY EN VELAY NAT	<b>454</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
DAUPHINS YSSINGEAUX	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
CN LANGEAC	<b>94</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
CO BRIOUDE NAT	<b>169</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
LES MARCHES DU VELAY NAT	<b>359</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
AMBERT C.N.	<b>520</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
LES COMBRILLES CN	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
THIERS S.A.	<b>186</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
THIERS A.S.	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CLERMONT A.S.P.T.T.	<b>286</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
STADE CLERMONTOIS	<b>225</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
CLERMONT FD A.S.S.S.	<b>109</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
ISSOIRE U.S.	<b>296</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
SN LEMPDES	<b>451</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
VIC LE COMTE U.S.	<b>544</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
CHAMALIERES MN	<b>768</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
RIOM C.N.	<b>320</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
LES ANCIZES C.A.	<b>257</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
RIOM NAT. SYNCHRO	<b>95</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8237</b>	<b>206</b>	<b>186</b>

### **Remise des récompenses fédérales**

En ouverture de l'Assemblée Générale Denis CADON procède à la remise des récompenses fédérales au titre de la promotion 2016 :

Médaille d'argent FFN

Marie France THALAMY

Médailles de bronze FFN

Catherine VIROT – Patrick SAUVAGNAT

Diplômes de reconnaissance de la FFN

Grégory NARCE

Laurent ROBIN

### **Approbation du Compte arrêtés au 31 août 2016**

Claudine CHARMEIL et Denis CADON commentent les comptes arrêtés au 31 août 2016. Ils sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Seul le SN Lempdes s'abstient (11 voix). Les comptes sont adoptés à 175 voix sur 186.

Le point de sortie du budget 2016 est présenté, mais ne fait pas l'objet d'un vote.

## **Adoption du traité de fusion**

Après un bref rappel de la démarche menée depuis plusieurs mois par le COPIL pour la préparation de la fusion, il est proposé de passer au vote à mains levées.

Pour :	28	clubs représentants	186	voix
Contre :	0	clubs représentant	0	voix
Abstention :	0	clubs représentant	0	voix

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix représentées.

« Le Comité Régional Auvergne Natation, réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, approuve le traité de fusion création entre les Comités Régionaux AUVERGNE – DAUPHINE SAVOIE -LYONNAIS de Natation.et la modification de ses statuts tels que présentés. L'assemblée donne mandat au président pour effectuer toutes démarches et/ou déclarations nécessaires en conséquence de l'adoption de cette résolution »

## **Clôture de L'Assemblée Générale**

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président du Comité Régional Auvergne Natation clôture cette Assemblée Générale Extraordinaire, et convie l'ensemble des participants au traditionnel vin d'honneur.

Alain BERGON  
Secrétaire Général



Denis CADON  
Président

